

5.1. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8

21 mars à Limère, 11 avril à Bourges, 9 mai à Chartres, 30 mai à La Gloriette, 13 juin à la Picardière, 27 juin à Marcilly, 11 juillet à Marcilly, 19 septembre à Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2013 et 2014, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum ou ayant un index < 50.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 jours : Score maximum / 9 trous pitch & putt ou compact / jour

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marquera des points sur chaque épreuve et les **3 meilleures performances** seront retenues.

Nombre de joueurs par catégories

N > 20
N de 16 à 20
N de 11 à 15
N de 6 à 10
N < 5
N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
3 premiers (4, 2, 1 point)
2 premiers (3, 1 point)
1 premier (2 points)

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipe sera calculé en cumulant les points de tous les jeunes du club engagés dans le championnat.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U8.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Épreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.2. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10

6. 21 mars à Limère, 11 avril à Bourges, 9 mai à Chartres, 30 mai à La Gloriette, 13 juin à la Picardière, 27 juin à Marcilly, 11 juillet à Marcilly, 19 septembre à Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2011 et 2012, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum ou ayant un index < 50.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 jours : Score maximum / 18 trous pitch & putt ou compact / jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marquera des points sur chaque épreuve et les **3 meilleures performances** seront retenues.

Nombre de joueurs par catégories

N > 20

N de 16 à 20

N de 11 à 15

N de 6 à 10

N < 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

1 premier (2 points)

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipe sera calculé en cumulant les points de tous les jeunes du club engagés dans le championnat.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U10.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.